

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE LE LUNDI 3 AVRIL 2017

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le lundi 3 avril 2017, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchar, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et monsieur Ghislain Duquette.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire suppléant ouvre la session.

68-04-2017

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE les membres du présent conseil adoptent le projet d'ordre du jour tel que présenté tout en maintenant le varia ouvert.

69-04-2017

LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU MOIS DE MARS 2017

Après lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars 2017 et de la séance extraordinaire du 27 mars 2017, les élus confirment que ces derniers sont conformes;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE les procès-verbaux de mars 2017 soient acceptés tel que rédigés.

70-04-2017

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2016 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Dépôt par la directrice générale, madame Isabelle Michaud, du rapport financier pour l'année 2016 et du rapport du vérificateur externe Raymond Chabot Grant Thornton;

Lecture du rapport par monsieur Jocelyn Lavoie de chez Raymond Chabot Grant Thornton;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le rapport financier annuel 2016 ainsi que le rapport du vérificateur soient acceptés.

71-04-2017

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'ANNÉE 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE LE CONSEIL NOMME les vérificateurs Raymond Chabot Grant Thornton de La Pocatière pour la vérification de l'exercice financier 2017 de la municipalité. Tel que mentionné dans l'offre de service du 3 avril 2017, les honoraires pour la vérification seront de 3 900 \$, plus taxes, plus 650 \$ pour les E/FS consolidés.

72-04-2017

DÉPÔT DE LA DEMANDE POUR LE PROJET DU VERGER PATRIMONIAL DE LA CÔTE-DU-SUD AU FONDS AGRIESPRIT DE FINANCEMENT AGRICOLE CANADA (FAC).

CONSIDÉRANT que le fonds AgriEsprit de Financement Agricole Canada a pour but de mettre en valeur les collectivités rurales;

CONSIDÉRANT que le projet du verger patrimonial de la Côte-du-Sud, tel que développé par Ruralys, assure la conservation et la mise en valeur d'un verger historique, unique et hautement significatif pour le milieu;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à rendre possible des activités d'autocueillette au verger patrimonial de la Côte-du-Sud;

CONSIDÉRANT que la contribution du Fonds AgriEsprit contribuera à remédier aux manques actuels liés aux activités d'autocueillette, de bien aménager l'aire d'accueil et de structurer les activités d'autocueillette pour rendre les fruits accessibles au grand public ainsi que l'écoulement d'une partie de la production fruitière;

CONSIDÉRANT le souhait que le Verger devienne un lieu de rassemblement où Ruralys et ses partenaires animeront des activités grand public, impliquant les gens du milieu;

CONSIDÉRANT l'implication financière des partenaires actuels et les contributions issues de campagnes de financement;

CONSIDÉRANT que la période de présentation de demande se déroule du 13 mars au 17 avril 2017;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière dépose la demande pour le projet du verger patrimonial de la Côte-du-Sud au Fonds AgriEsprit de Financement Agricole Canada (FAC).

73-04-2017

ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT le besoin d'asphaltage de la route Dionne sur 180 mètres et du 2^e Rang Ouest sur 1150 mètres;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la directrice générale à faire paraître un appel d'offres dans le journal *Le Placoteux* et de faire paraître également cet appel d'offres sur le *Séao*.

74-04-2017

AFFECTATION DANS UN SURPLUS RÉSERVÉ

CONSIDÉRANT QU'AU 31 décembre 2016, les états financiers présentent un surplus non affecté de 237 431 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière affecte dans un surplus réservé aux matières résiduelles un montant de 5 788 \$ et 130 000 \$ dans un surplus réservé aux équipements de voirie.

75-04-2017

CORRECTION DE LA RÉSOLUTION N° 185-11-2013

CONSIDÉRANT la résolution 185-11-2013 qui porte sur l'organisation municipale – nomination des conseillers;

CONSIDÉRANT que depuis 2013, madame Martine Hudon siège au conseil d'administration de la bibliothèque à titre d'élue de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le nom de Martine Hudon soit ajouté à titre de représentante.

76-04-2017

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LA SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le conseil autorise madame Marilyn Lévesque, secrétaire-réceptionniste à signer les effets bancaires en cas d'absence de la directrice générale, madame Isabelle Michaud.

77-04-2017

APPUI À POSTES CANADA

CONSIDÉRANT que l'examen de Postes Canada est maintenant terminé, et le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (OGGO) a fait connaître ses 45 recommandations;

CONSIDÉRANT que nous nous réjouissons que le comité parlementaire souhaite le maintien du moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires et recommande le rétablissement du service de livraison à domicile, **mais nous vous demandons d'appliquer cette mesure à l'ensemble des ménages ayant perdu la livraison à domicile, tel que promis par le premier ministre et les députés libéraux;**

CONSIDÉRANT que plus de 600 municipalités ainsi que plusieurs organismes aient adopté une résolution d'appui en faveur des services bancaires postaux, nous avons constaté avec étonnement une absence totale de réflexion et d'instruction à ce sujet dans le rapport du comité parlementaire. Nous aimerions que le gouvernement examine sérieusement la possibilité d'offrir de tels services lorsqu'il fera connaître sa réponse au rapport du comité parlementaire;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière croit que ces recommandations représentent une excellente occasion d'élargir le mandat de la société d'État et, par le fait même, de mettre sur pied de nouveaux services qui répondraient davantage aux besoins des citoyennes et citoyens et qui seraient à l'image d'un service postal du 21^e siècle.

78-04-2017

APPUI MUNICIPAL AU PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS KAMOURASKA

CONSIDÉRANT que des citoyens de notre communauté n'ont pas accès à une offre de loisirs sportifs et culturels en raison de leur situation de faibles revenus;

CONSIDÉRANT que l'accessibilité aux loisirs améliore les possibilités d'inclusion sociale et économique et contribue à réduire les écarts de bien-être et de santé liés à la pauvreté et l'exclusion sociale;

CONSIDÉRANT que plusieurs partenaires, dans le cadre de la démarche COSMOSS, souhaitent mettre en place un programme Accès-Loisirs Kamouraska qui est destiné aux personnes de tous âges vivant en situation de faibles revenus;

CONSIDÉRANT que plusieurs associations sportives et culturelles ont déjà manifesté leur désir de collaboration au programme;

CONSIDÉRANT que notre municipalité souhaite rendre accessible les loisirs aux citoyens qui la composent;

CONSIDÉRANT que le maire de la municipalité a reçu une présentation du programme au conseil des maires de la MRC le 8 février 2017;

CONSIDÉRANT que la MRC de Kamouraska souhaite voir les municipalités s'engager en ce sens;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
APPUYÉ PAR LE CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'ENGAGER la participation de la municipalité dans la diffusion et la promotion du programme Accès-Loisirs Kamouraska et d'y verser une contribution annuelle de 25.00\$.

79-04-2017

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU KAMOURASKA-EST INC.**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le conseil autorise le versement d'une somme de 75 \$ à l'Association des Personnes handicapées du Kamouraska-Est inc. pour leur campagne de financement.

80-04-2017

ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-ST-LAURENT

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'ADHÉRER à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent au coût de 150 \$.

81-04-2017

**INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE DE LA POCATIÈRE – GALA
DE L'EXCELLENCE 2017**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

DE CONTRIBUER financièrement au Gala de l'excellence 2017 du 26 avril prochain afin de récompenser les élèves pour leur succès académique ou leur distinction et ainsi souligner notre collaboration comme partenaire de l'Institut, pour un montant de 250 \$.

82-04-2017

POLYVALENTE LA POCATIÈRE – GALA PLÉIADE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le Conseil autorise le versement d'un montant de 70 \$ à la Polyvalente La Pocatière à l'occasion de leur Gala Pléiade le vendredi 09 juin 2017.

83-04-2017

LA TRAVERSÉE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le Conseil autorise une commandite de 75\$ à l'organisme La Traversée pour leur activité de financement le 29 avril prochain.

84-04-2017

COMPTES À PAYER

Voir la liste au montant **359 669.78 \$**. La secrétaire-trésorière confirme que la municipalité possède les crédits budgétaires pour ces dépenses.

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le conseil autorise le paiement de ces comptes.

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

85-04-2017

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 20H45**

Rosaire Ouellet, maire

Isabelle Michaud, Secrétaire-trésorière

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
COMPTES À PAYER AU 3 AVRIL 2017

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Salaires bruts du mois	2017- MARS	27 820.82 \$
RJF Roussel	Location de tracteur - Mars	1 494.67 \$
Double Impact	Ménage Mars	431.16 \$
SSQ Groupe financier	AssurancesMars	1 551.70 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues	50.51 \$
Hydro-Québec	Gare-Station	245.48 \$
Hydro-Québec	Administration	832.64 \$
Bell Canada	Administration	412.71 \$
Bell mobilité	Voirie et urbanisme	63.18 \$
Poste Canada	Timbres	390.92 \$
Colin Bard	Dépense - sucre/lait	16.35 \$
Isabelle Michaud	Dépense - ordre des comptables	1 136.67 \$
Colin Bard	Dépense	8.99 \$
Visa Desjardins	Dépense - pièce pour cummins	22.93 \$
Colin Bard	Fourniture - café	37.00 \$
Home Hardware	Fourniture - pièges à souris	10.34 \$
Ministère des Finances	Permis de réunion - Soirée hommage aux bénévoles	44.00 \$
Auberge Cap Martin	Repas - France Thibault	88.10 \$
Sébastien Tirman	Dépense conférence et déjeuner des agents de dev.	69.16 \$
Virgin Mobile	Cellulaire maire	46.52 \$
Martin Pelletier	Frais de déplacement / formation	137.70 \$
Colin Bard	Dépense - eau / café	29.33 \$
Enrico St-Pierre	Dépense - cellulaire	100.00 \$
Colin Bard	Dépense - café et ampoules	25.30 \$
Ministère du Revenu Québec	Déduction à la source	7 452.94 \$
Revenu Canada	Déduction à la source	2 998.24 \$
TOTAL DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		45 517.36 \$

DÉPENSES COURANTES

SERVICES SANITAIRES ROY	Récupération	575.68 \$
DANIEL OUELLET	Réparation Torq	299.97 \$
AU MICROPHONE	Conférencier Rémy Perras	344.93 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	Mutation	4.00 \$
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS QUÉBEC	Mise à jour: Construction routière	21.51 \$
PRAXAIR CANADA INC.	Location de bouteilles	98.30 \$
LES PETROLES B OUELLET	Diesel	3 119.40 \$
NETTOYEUR		
DAOUST/FORGET	Linge de table et nettoyage vêtements	28.10 \$
GROUPE DYNACO	Entretien machinerie + Ristourne	105.40 \$
MICHEL MONTMINY INC.	Remorques Domes	689.85 \$
LOCATION J C HUDON INC	Entretien machinerie	896.01 \$
MEGALITHE INC.	Essence Gm + Ram	443.11 \$
GARAGE S LEMIEUX	Déneigement	344.93 \$
QUINCAILLERIE HOME HARDWARE	Carré de sable - teinture et pinceau	68.26 \$
BASE 132	Casse-tête géant	344.93 \$
RENEL BARD	4 pneus usagés	100.00 \$
CLUB FADOQ LA POCATIERE	Location salle	50.00 \$
BUROPLUS LA POCATIERE	Gobelets et contrat photocopieur	403.29 \$
CARQUEST LA POCATIERE	Quincaillerie garage	268.87 \$
ATELIER SP ENR	Planage de bois – carré de sable	22.99 \$
IDC INFORMATIQUE	Sauvegarde en ligne	49.43 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOIT	Location toilette - Boisé Beaupré	143.72 \$
PROPANE SELECT	Propane	628.68 \$
LABORATOIRE D'EXPERTISE	Études Géotechnique 132 et St-Louis	47 134.23 \$
SERVLINKS		
COMMUNICATION	Hébergement	80.08 \$
CENTRE ROUTIER 1994 INC	Pièce pour Inter	45.85 \$
VILLE DE RIVIERE-DU-LOUP	Enfouissement	3 058.53 \$
MACPEK INC.	Pièces pour Sterling	217.75 \$
ADMQ	DG Locaux - 17 mai 2017	349.52 \$
BELL MOBILITE	Cellulaire Colin	49.67 \$
JEANNOT DUBÉ	Partie de sucre - 5 mars	300.00 \$
GROUPE ULTIMA INC.	Renouvellement assurance	26 439.00 \$
MRC DE KAMOURASKA	Quotes-parts et KM - Inspecteur rég.	124 440.20 \$
FERME POLAND INC.	Déneigement	215.58 \$
MINISTRE DES FINANCES	Services de la Sûreté du Québec	102 328.00 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	Formation Isabelle Michaud	442.65 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER		314 152.42 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER		359 669.78 \$